Image not found or type unknown

Juge des enfants et tutelle

Par **MAISONNEUVE**, le **10/03/2017** à **14:55**

Bonjour,le juge des enfants me met sous tutelle alors que mes enfants ne sont pas en danger car en plus j'ai un emploi a t'elle le droit et que dois je faire,je suis victime de harcèlement répété et cette mise de tutelle a été faite sans décision du tribunal mais juste parce que j'ai refusé l'aide a la gestion de mon budget car cela m'est inutile de plus je n'ai pas d'handicape pour être mise sous tutelle.merci

Par **fabrice58**, le **10/03/2017** à **19:47**

Le juge des enfants vous met sous tutelle ? Pas le juge des tutelles ? et il n'y a pas eu de décision du tribunal alors que c'est un juge qui vous met sous tutelle ? Comment tout cela est il possible ?

Par **MAISONNEUVE**, le **13/03/2017** à **10:39**

Bonjour,tout d'abord j'ai été harcelé et puis menacé par mon assistante sociale qui voulais m'obligé de signé un dossier de surendettement que j'ai refusé,de ce refus elle à rédigé un faux rapport a la juge des enfants.De la je devais accepté d'avoir une aide de gestion du budget chose inutile pour moi donc j'ai refusé ces rendez vous et par ce refus,la juge m'a mise sous tutelle sans aucune décision du tribunal.Je serais donc sous tutelle début avril.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés